

FINANCES - PARTICIPATION DES EPCI MEMBRES – EXERCICE 2025

Rapporteur : Monsieur Bernard DELALIN, Président du SyMPaC

Le Comité Syndical a adopté le Budget Primitif 2025 du SyMPaC.

Comme le prévoit les statuts du Syndicat (article 8), l'équilibre du budget nécessite en recettes les participations des EPCI membres.

Pour l'exercice 2025, il est proposé de définir la participation des EPCI en fonction des besoins du SyMPaC pour les opérations menées sur le territoire et répartie ainsi :

	Pourcentage de population	Participation au fonctionnement
GCTM	64.95 %	207 183 €
CCPO	16,55 %	52 812 €
CCRA	18.50 %	59 005 €
TOTAL	100,00%	319 000 €

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil Syndical :

- d'approuver le montant de participation des EPCI membres pour l'exercice 2025.

Acte certifié exécutoire compte tenu de :

- son envoi en Sous-préfecture le : 21 mars 2025
- son envoi à l'affichage le : 21 mars 2025
- sa réception en Sous-Préfecture le : 26 mars 2025

Le Président du SyMPaC,

Bernard DELALIN

Signé électroniquement par : Bernard Delalin
Date de signature : 09/04/2025
Qualité : Président du SYMPAC

ADOPTE A L'UNANIMITE

Le Président,
Bernard DELALIN



COMITE SYNDICAL DU 19 MARS 2025

Le dix-neuf mars de l'an deux mille vingt-cinq, le Comité Syndical du SyMPaC, légalement convoqué le onze mars deux mille vingt-cinq s'est réuni à Calais en la salle du Conseil Municipal de la Mairie de Calais, sous la Présidence de Monsieur DELALIN Président du SyMPaC.

Etaients présents :

Mmes Patricia BASSET, Nadine DENIELE VAMPOUILLE, Michèle DUCLOY, Nicole HEUX, Joëlle LANNOY, MM. Pierre CARON, Bernard DELALIN, Fabrice BALLART, Guillaume LOEULLIEUX, Philippe MIGNONET, Pascal PESTRE, Jean-Michel TACCOEN (**Grand Calais Terres & Mers**) ;

Mmes Clotilde BEAUFILS, Nicole CHEVALIER, MM. Eric BIAT, Frédéric MELCHIOR, Guy VERMERSCH (**Communauté de Communes de la Région d'Audruicq**) ;

Mme Laurence CHARPENTIER, MM. Gabriel BERLY, Eric BUY, Gilles COTTREZ, Claude KIDAD, Ludovic LOQUET, Thierry GUILBERT, Guy VASSEUR (**Communauté de Communes Pays d'Opale**).

Etaients excusés :

Mmes Natacha BOUCHART (pouvoir Mr PESTRE), Claudia ROBERT, MM. Guy BEGUE, Julien CORDENOS (pouvoir Mr CARON), Daniel DIWUY (pouvoir Mme DENIELE VAMPOUILLE), Pierre-Henri DUMONT (pouvoir Mr TACCOEN), Michel HAMY, Laurent LENOIR, Hugo MARCOTTE RUFFIN (**Grand Calais Terres & Mers**) ;

MM. Charles COUSIN, Yves ENGRAND (pouvoir Mme CHEVALIER), Olivier LEVREAY, Olivier MAJEWICZ (pouvoir Mr VERMERSCH), Olivier PLANQUE (pouvoir Mr MELCHIOR), Patrick WAY (**Communauté de Communes de la Région d'Audruicq**) ;

MM. Bruno DEMILLY (pouvoir Mr LOQUET), Antoine PERALDI, Thierry POUSSIÈRE (**Communauté de Communes Pays d'Opale**).

Etaients absents :

MM. Guy ALLEMAND (**Grand Calais Terres & Mers**).

Secrétaire de séance : M. KIDAD